

# AVANTAGES ET RABAIS

**Votre carte de membre vous permet de bénéficier de ces différents avantages. Ayez-la avec vous en tout temps!**

- ✓ Abonnement au Magazine L'Aviateur (bimensuel) et à l'infolettre (bihebdomadaire) L'Aviateur Express, pour demeurer à l'affût des plus récentes nouvelles de l'aéronautique.
- ✓ Rabais d'abonnement accordé aux membres d'associations locales (si affiliée à Aviateurs.Québec).
- ✓ Conseils de spécialistes dans tous les domaines liés à l'utilisation, l'entretien et à la propriété d'un aéronef privé via notre programme Service PLUS.
- ✓ Activités sociales et rendez-vous aériens tout au long de l'année.
- ✓ Programme d'aide légale donnant accès aux services d'un avocat au besoin (certaines conditions s'appliquent).
- ✓ Vous êtes représenté en tant que pilote ou propriétaire d'avion dans les processus de décisions réglementaires et législatives touchant l'aviation générale.

**Vous profitez également de nombreux rabais sur plusieurs produits et services offerts par nos différents partenaires, comme par exemple :**

- ✓ Rabais sur l'essence (1 à 15 cents/L selon le partenaire).
- ✓ Location de téléphones satellitaires Iridium à prix avantageux.
- ✓ Rabais sur abonnement à Airmedic.
- ✓ Inscription gratuite aux sessions de formations et de mises à jour des connaissances approuvées par Transports Canada pour maintenir la validité de votre licence et pour continuer à piloter en toute sécurité.

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS?  
CONTACTEZ-NOUS!**

1-877-317-2727  
info@aviateurs.quebec

**AVIATEURS.QUÉBEC**

C.P. 89022, CSP MALEC  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H9C 2Z3

**WWW.AVIATEURS.QUEBEC**



**AVIATEURS.QUÉBEC**

La plus grande association  
francophone de pilotes des Amériques

**MANUEL DU MEMBRE**



**WWW.AVIATEURS.QUEBEC**

# QUI SOMMES-NOUS ?

## NOTRE MISSION

- ✓ Regrouper et représenter les aviateurs du Québec.
- ✓ Promouvoir l'aviation générale et la sécurité du vol.
- ✓ Favoriser l'accessibilité et protéger le droit.
- ✓ Faciliter l'échange entre les membres
- ✓ Donner accès à des ressources d'aide, de formation et d'information.

## NOTRE HISTOIRE

**1930** Différentes associations de pilotes ont vu le jour dans la province de Québec. Ces groupes informels, issus de différents aéroports et hydrobases, visaient d'abord à renforcer les liens entre les pilotes par des activités sociales diverses.

**1976** L'association voit le jour à Montréal grâce à la vision de cinq fondateurs amoureux de l'aviation.

**1979** L'Association des pilotes de brousse de la Province de Québec voit le jour à Montréal. Le 19 février 1979, des dizaines de pilotes ont élu un nouvel exécutif composé de Rhéal Clouet, président, Guy Racicot, vice-président et Claude Laplante, secrétaire.

**1990 à 2010** Le vétéran pilote de brousse Roland Brassard accepte de devenir le « roi des ondes » du service de communication radio, sur la fréquence HF 5275. Installé à Saint-Donat, M. Brassard faisait son rapport de prévisions météo tout en offrant les meilleurs conseils possibles aux membres répartis sur tout le territoire du Québec.

**2004** L'association change de nom et devient Aviateurs et pilotes de brousse du Québec (APBQ).

**2017** L'APBQ devient Aviateurs.Québec et un site web renouvelé est mis en ligne.

L'association a reçu en 2014 le Prix de la Sécurité Aérienne de Transports Canada, une première pour une organisation québécoise.

TRANSPORTS CANADA A AINSI RECONNU LA CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE D'AVIATEURS.QUÉBEC À LA SÉCURITÉ AÉRIENNE AU CANADA!

# BÉNÉFICES EXCLUSIFS AUX MEMBRES CORPORATIFS

En plus de tous les avantages offerts aux membres réguliers, les membres corporatifs bénéficient également des privilèges suivants :

- ✓ Référencement prioritaire auprès des membres d'Aviateurs. Québec.
- ✓ Petites annonces gratuites accompagnées d'une photo dans le Magazine L'Aviateur (bimensuel).
- ✓ Rabais sur les publicités dans l'infolettre L'Aviateur Express, notre bihebdomadaire en ligne, de même que sur les bannières publicitaires sur notre site Internet.

## UN ESPACE MEMBRE DÉDIÉ

### EN TANT QUE MEMBRE D'AVIATEURS.QUÉBEC, VOUS AVEZ ACCÈS À PLUSIEURS SERVICES EXCLUSIFS EN LIGNE

- ✓ Documentation
- ✓ Programme Service PLUS
- ✓ Répertoire des aéroports et associations locales
- ✓ Inscription aux séances de mise à jour des connaissances
- ✓ Et plus encore...

### CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ESPACE MEMBRE À L'AIDE DE VOTRE ADRESSE COURRIEL POUR PROFITER DE TOUS LES AVANTAGES ET SERVICES AUXQUELS VOUS AVEZ DROIT!

Vous devez vous identifier avant de continuer dans cette section

Identifiant	Mot de passe	CONNEXION
<input type="text"/>	<input type="password"/>	
<small>Identifiant oublié ?</small>	<small>Mot de passe oublié ?</small>	
<input type="checkbox"/> Se souvenir de moi		

Ligne sans frais : 1-877-317-2727 NOUS JOINDRE  SE CONNECTER

WWW.AVIATEURS.QUEBEC

# CODE D'ÉTHIQUE DU PILOTE

- Le pilote respecte les règlements de l'air.
- Le pilote vole conformément à ses compétences et selon les limites de l'aéronef.
- Le pilote porte assistance aux personnes en difficulté particulièrement en régions éloignées.
- Le pilote agit avec civisme envers autrui et sa propriété.
- Le pilote respecte et protège l'environnement et la faune.
- Le pilote respecte les territoires autochtones, les pourvoies et leur voisinage ainsi que tous les autres utilisateurs du territoire.
- Le pilote développe des procédures visant à réduire le bruit dans les régions habitées.
- Le pilote choisit des zones de manœuvre à l'écart des habitations pour l'entraînement.
- Le pilote fait la promotion de l'aviation récréative et supporte son association.
- Le pilote agit conformément à ce code d'éthique afin de conserver ses privilèges de voler librement.

